

Journée d'intégration vendredi 2 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous proposons à tous les élèves du niveau 6^{ème} une journée d'intégration au Zoo de LA PALMYRE à Royan les Mathes.

Programme :

Toute la journée, les enfants vont se rencontrer autour de la visite du site. Ils assisteront également à un spectacle d'otaries et de perroquets.

L'objectif de cette journée est de favoriser le lien entre les élèves afin d'apprendre à mieux se connaître.

Encadrement :

Les élèves seront encadrés tout au long de la journée par les enseignants et éducateurs du collège Saint-Joseph.

Coût :

Le coût de la journée (transport, entrée au parc) est pris en charge par le collège Saint-Joseph et par l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.).

Horaires et transport :

Votre enfant doit être au collège à 7h30 le vendredi 2 septembre 2022.

Le départ se fera en bus depuis le collège à 8h et le retour au collège à partir de 17h00. (Les heures précises d'arrivée à Libourne dépendront des conditions de circulation notamment sur l'autoroute A10).

Tous les élèves devront rentrer dans l'enceinte du collège et aucun ne pourra sortir avant que le dernier ne soit arrivé. Les parents devront venir récupérer leur enfant au portail du collège 40 rue des Chais.

Les élèves ne doivent avoir aucun objet de valeur, aucun argent de poche n'est nécessaire. Portable, MP3, etc... sont interdits. Seul un stylo bille sera nécessaire.

Concernant le protocole sanitaire, nous vous tiendrons informés des modalités à la rentrée scolaire 2022.

Pique-nique :

Le pique-nique du collège sera fourni **à tous les élèves** (DP4, DP5 ainsi que les S123 et externes exceptionnellement). Les élèves avec un PAI alimentaire devront amener leur pique-nique et le signaler à leur professeur.

Le porte-monnaie self des élèves Externes et S123 sera débité de **6.65 €**.

Il est demandé à chaque élève de venir avec une gourde ou bouteille d'eau individuelle.

L'équipe organisatrice.

Merci de bien vouloir retourner **impérativement** cette feuille complétée et signée au professeur principal le jour de la rentrée soit le **jeudi 1 septembre 2022**.

Nom de l'élève :

6^{ème} :

Pour tous les élèves :

Noms, prénoms et numéros de téléphone des personnes à contacter en cas de nécessité :

.....
.....
.....

Informations importantes concernant la santé de votre enfant (allergies, restrictions alimentaires pour le pique-nique, etc...) :

.....
.....
.....
.....
.....

Autorisation d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale en cas de nécessité.

Je soussigné(e)responsable légal de l'enfant..... donne mon accord pour qu'en cas d'urgence, mon enfant soit transporté par les pompiers ou le SAMU dans l'hôpital le plus proche.

En cas de nécessité et d'urgence absolue, je donne mon accord pour que soit prise, par le médecin présent, toute décision d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale.

A..... le 2022.

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour autorisation » :